

Règles de la maison

Maison de l'épicurien

Conditions générales de réservation

Lorsque vous faites une réservation, vous acceptez les conditions de location ci-dessous. Ces conditions ne peuvent être dérogées que si le propriétaire a donné une autorisation écrite préalable. Le locataire ne peut donc en aucun cas revendiquer l'application de ses propres conditions.

Autorisation d'un paiement

Toute réservation se fait exclusivement via le formulaire de demande sur le site web. Avec cela, vous acceptez toutes les conditions de location et les règles de la maison. Avant qu'une réservation ne devienne finale, 50 % du loyer doit être payé dans les 7 jours suivant la demande. Le montant restant du loyer et le dépôt de 300 euros doivent être transférés 3 semaines avant le début de la période de location. Si le contrat de location est conclu dans le mois précédant la date de la remise en charge, le loyer intégral et la caution doivent être versés immédiatement. En cas de retard de paiement, le propriétaire est autorisé à annuler la réservation.

Garantie de location

Le locataire verse un dépôt de loyer de 300 euros. Le dépôt de garantie sera transféré avec le montant restant 3 semaines avant le début de la période de location. En cas de dommage, le dépôt sera remboursé par le propriétaire dans les deux semaines suivant la période de location. En cas de dommage, le dépôt sera (partiellement) retenu. Si les dommages dépassent le montant du dépôt, un paiement supplémentaire sera nécessaire.

Annulation

Vous pouvez annuler une réservation gratuitement dans les 7 jours suivant la date de réservation. Les annulations doivent être communiquées par e-mail.

En cas d'annulation jusqu'à un mois avant le début de la période de location, 50 % du loyer sera conservé par le propriétaire.

Les réservations ne peuvent être annulées gratuitement qu'en cas de force majeure telle que la maladie. En cas de maladie, un certificat médical est requis pour justifier votre annulation.

Durée du contrat

Le contrat est conclu pour la période déclarée. En dehors de cette période, le locataire n'a pas droit à la maison de vacances. La maison ne peut en aucun cas être sous-louée à d'autres personnes pour la période louée.

Capacité de la maison

La maison est équipée pour un maximum de 8 personnes (7 lits + 1 lit pour bébé). Le nombre de personnes occupant la maison n'est peut-être pas plus élevé. Si vous dépassez le maximum, vous enfreignez les règles relatives à la sécurité incendie. Si à l'arrivée il s'avère qu'il y a plus de personnes que mentionné, le propriétaire peut dissoudre le contrat.

Responsabilité

Nous ne sommes pas tenus responsables envers les locataires des blessures physiques qui vous surviennent dans la maison et/ou le jardin, les dommages matériels à vos biens / le vol de vos biens pendant le séjour.

Utilisation de la maison

La maison nouvellement construite est en excellent état. Tout doit rester dans le même état. Tous les meubles / objets présents dans la maison / sur le site restent la propriété du propriétaire. En raison du calme de l'emplacement, nous vous demandons de respecter cette tranquillité. Les fêtes avec de la musique forte ne sont pas autorisées. Petigny est l'endroit idéal pour ceux qui souhaitent profiter du calme et du calme dans une belle nature. Nous attendons de ce calme et de cette tranquillité pour les habitants locaux. Aucun bruit n'est fait avant 7h00 ni après 22h00.

Propreté et dommages

Vous entrez dans la maison en parfait état, donc il faut la laisser tranquille. Les dommages doivent être signalés au propriétaire. Si quelque chose ne va pas à l'arrivée, prévenez immédiatement le propriétaire (0499/46 93 63 ou 053/62 24 72). Si vous ne le faites pas, le propriétaire peut retenir le dépôt de loyer.

Des accidents peuvent arriver, mais une réparation immédiate évite des dommages plus graves. En cas de négligence ou de vandalisme, le coût des dommages sera imputé au locataire. Si un locataire a causé de graves dommages à la maison de vacances ou cause des nuisances, le propriétaire se réserve toujours le droit de résilier l'accord et de faire expulser les locataires de la maison de vacances.

Utilité

La consommation d'eau, de gaz et d'électricité est incluse dans le loyer, dans la mesure où cela concerne la consommation normale. La recharge de votre voiture est autorisée, uniquement à la prise prévue à cet effet dans le garage (0,40 €/kWh).

Appareils électriques

Tous les appareils ménagers tels que le four, le micro-ondes, le réfrigérateur avec compartiment congélateur et tous les autres appareils électriques sont libres d'utilisation par le locataire. Nous nous attendons à ce qu'ils restent propres après utilisation. Pour des raisons de sécurité incendie, l'utilisation de friteuses profondes n'est pas autorisée.

Cuisine

Le lave-vaisselle doit être vidé au départ et tous les ustensiles de cuisine doivent être remis au bon endroit. Vous devez fournir vos propres comprimés et serviettes de cuisine pour lave-vaisselle. Veuillez ne pas verser de résidus de graisse dans l'évier.

Linge de lit et de bain

Tout comme les serviettes de cuisine, vous devez apporter vos propres serviettes de bain et draps. Des couettes (quatre saisons) et des oreillers sont fournis.

Garage

Dans le vaste garage, vous pouvez garer votre ou vos vélos en toute sécurité ainsi que votre voiture. Les jouets d'extérieur présents peuvent être utilisés librement. Des chaises de jardin et des coussins sont également à votre disposition. En cas de pluie et lors du départ, veuillez remettre les coussins de jardin à l'endroit désigné dans le garage.

Animal de compagnie

2 chiens sont autorisés dans la zone de vie. Pour éviter les égratignures sur les escaliers en bois, votre ami à quatre pattes ne sera pas autorisé à monter à l'étage. Nous vous demandons également de ne pas laisser les chiens assis. On attend de vous que vous laissiez tout dans le même état et sans poils de chien. Vous vérifiez également si les besoins de votre animal dans le jardin ont été comblés. Fournissez vous-même suffisamment de sacs à crottes de chien et déposez-les dans le contenant noir.

Tabagisme

Fumer n'est autorisé qu'à l'extérieur de la maison de vacances. Vous devez toujours vous assurer que tous les fesses sont retirées.

Tri des déchets ménagers

Le PMD (sac bleu), les déchets résiduels (contenant noir) et les déchets alimentaires (dans le biobag dans le seau bleu) sont correctement triés. Pour le carton/papier, utilisez la boîte bleue fournie dans le garage. Glass vous emmène à la banque de verre (instructions dans le livret d'information). Le lendemain de l'utilisation, puisez les cendres du barbecue dans le seau en fer prévu à cet effet et déposez-les à l'extérieur, près de la porte du garage.

Nettoyage final

Au départ, nous vous demandons de quitter la maison propre (balayée propre). Veuillez également vérifier si la terrasse et le jardin sont bien rangés. Tout ce qui était dans le garage doit être remis à l'intérieur. Les fenêtres et portes sont fermées au départ. Le nettoyage final obligatoire est de 55 euros. Si un nettoyage excessif est nécessaire, cela sera réglé par le dépôt de loyer.

Respect des règles

Les propriétaires sont autorisés à résilier tout séjour en cas de non-conformité, sans remboursement des loyers payés. En cas d'abus, le propriétaire peut entrer dans sa propriété pour établir le non-respect des accords et/ou des négligences, sans le consentement du locataire. Le propriétaire respectera la vie privée du locataire.

Droit et compétence

La loi belge s'applique à tous les contrats de location et aux contrats qui en ont découlé. Tous les différends relatifs à cet accord, qui ne peuvent être résolus mutuellement, seront soumis au tribunal compétent.